



Guide des bonnes pratiques

Pour les parents et les élèves de l'IATA

Mercredi 21 octobre 2020

Table des matières

Modalités de mise en œuvre d'un système de garderie pour les 9 et 10 novembre

Invitation à la première réunion de parents les 12 et 13 novembre

Ephémérides

Chers parents, chers élèves,

Comme vous le savez sans doute, les congés de Toussaint, prévus du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre, se prolongent jusqu'au mercredi 11 novembre inclus.

La circulaire 7792 du 19 novembre *fixe les modalités d'organisation d'éventuelles garderie en concertation avec le secteur de l'accueil temps libre (ATL) afin de favoriser la mise en place, par ses acteurs, d'un accueil au bénéfice des enfants de parents qui ne disposeraient d'aucune solution de garde pour leurs enfants durant ces deux journées. **Il est par ailleurs demandé aux parents d'essayer de trouver toute alternative de garde, à l'exception des solutions impliquant des personnes à risques.***

La garderie proposée n'est pas organisée par l'école, ni au sein de l'école. Plusieurs groupes d'élèves sont susceptibles d'y être mélangés.

Dès lors, si vous désirez que votre enfant soit pris en charge les 9 et 10 novembre, nous vous invitons à prendre contact avec un coordinateur ATL (les points de contacts sont repris en annexe de la présente) le plus rapidement possible. Le coordinateur ATL vous indiquera si la mise en place de la garderie est confirmée et, le cas échéant, les modalités pratiques.

La réunion de parents prévue pour les classes de 1, 2, 3 et 4Q, 4P le 10 novembre est reportée au jeudi 12 novembre. Celle qui concerne les classes de 4 T et du troisième degré est maintenue au **vendredi 13 novembre**. Les permanences auront lieu de 16h30 à 19h00.

Vous trouverez à nouveau, dans ce guide l'invitation à ces rencontres. Vous avez la possibilité de vous y inscrire en envoyant un mail au parrain/à la marraine de votre enfant grâce à votre adresse mail scolaire.

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et... n'hésitez pas à consulter régulièrement le site www.iata.be !

La Direction

Modalités de mise en œuvre d'un système de garderie pour les 9 et 10 novembre 2020

La circulaire 7792 du 19 novembre fixe les modalités d'organisation d'éventuelles garderies en concertation avec le secteur de l'accueil temps libre (ATL) afin de favoriser la mise en place, par ses acteurs, d'un accueil au bénéfice des enfants de parents qui ne disposeraient d'aucune solution de garde pour leurs enfants durant ces deux journées. **Il est par ailleurs demandé aux parents d'essayer de trouver toute alternative de garde, à l'exception des solutions impliquant des personnes à risques.**

La garderie proposée n'est pas organisée par l'école, ni au sein de l'école. Plusieurs groupes d'élèves sont susceptibles d'y être mélangés.

Dès lors, si vous désirez que votre enfant soit pris en charge, nous vous invitons à compléter le talon ci-dessous et à le faire parvenir au coordinateur ATL ou à défaut, à la commune (les points de contacts sont repris en annexe de la présente) le plus rapidement possible. Le coordinateur ATL vous indiquera ensuite si la mise en place de la garderie est confirmée et, le cas échéant, les modalités pratiques.

A compléter et à envoyer par mail au coordinateur ATL de votre choix
(les points de contacts sont repris en annexe)

Je soussigné : _____

Responsable légal de :

NOM : _____

PRENOM : _____

- Je demande la prise en charge de mon enfant aux dates suivantes (cocher la ou les cases) :

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Lundi 9 novembre 2020 | <input type="checkbox"/> |
| Mardi 10 novembre 2020 | <input type="checkbox"/> |

Date :

Signature :

Invitation à la première réunion de parents les **12 et 13 novembre**

Classes de 1, 2, 3 et 4Q, 4P

Namur, le 21 octobre 2020

Chers parents,

Pendant les premières semaines de la rentrée scolaire, vous avez pu contrôler le travail de votre enfant par la voie du journal de classe dans lequel les résultats partiels sont notés. Ce vendredi 30 octobre 2020, votre enfant recevra son premier bulletin donnant une appréciation sur son travail.

Afin que votre enfant soit constamment suivi de manière efficace et qu'un contact étroit s'établisse entre les parents et l'école, il a été demandé à chaque élève de désigner un de ses professeurs comme responsable de ses études pendant cette année scolaire, son parrain ou sa marraine.

Nous vous invitons à rencontrer ce professeur le jeudi 12 novembre 2020 à la permanence qui aura lieu de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'I.A.T.A. rue de la Montagne, 43a à Namur.

Pour éviter de longues attentes et permettre à tous les parents de rencontrer le parrain – la marraine, nous vous saurions gré de limiter votre temps d'entretien à dix minutes. Si vous estimez que votre enfant rencontre des problèmes dont l'importance demande un entretien avec d'autres professeurs, nous vous prions de prendre rendez-vous avec le ou les professeurs concernés via le journal de classe.

En vue de l'organisation pratique de cette permanence, nous vous demandons de remettre le bulletin de participation ci-dessous au professeur responsable de ses études, soit au plus tard le vendredi 30 octobre à l'école, soit au plus tard le vendredi 6 novembre 2020, par mail.

Les mesures sanitaires seront d'application : port du masque obligatoire et gel aux entrées de bâtiments. Pour cet événement, nous limitons le nombre de participants à deux personnes par famille, soit deux adultes, soit un adulte et l'enfant concerné.

Nous comptons sur votre présence et nous vous assurons, chers parents, de tout notre dévouement.

| | | | |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Didier Navez | Benoît Poncelet | Cindy Baillieux | Marylène Mathias |
| Chef des travaux d'ateliers | Sous-directeur | Sous-directrice | Directrice |

BULLETIN DE PARTICIPATION

A la permanence parents-professeurs de l'I.A.T.A. du jeudi 12/11/2020 de 16h30 à 19 heures.

Ce bulletin est à remettre au parrain ou marraine à l'école **au plus tard** le vendredi 30/10 ou par mail, **au plus tard** le vendredi 6 /11/2020.

Le soussigné

Père-mère-responsable de l'élève

Classe

participera à la permanence et désire rencontrer

M(e) à H

Ne participera pas à la permanence.

Date et signature:

Namur, le 21 octobre 2020

Chers parents,

Pendant les premières semaines de la rentrée scolaire, vous avez pu contrôler le travail de votre enfant par la voie du journal de classe dans lequel les résultats partiels sont notés. Ce vendredi 30 octobre 2020, votre enfant recevra son premier bulletin donnant une appréciation sur son travail.

Afin que votre enfant soit constamment suivi de manière efficace et qu'un contact étroit s'établisse entre les parents et l'école, il a été demandé à chaque élève de désigner un de ses professeurs comme responsable de ses études pendant cette année scolaire, son parrain ou sa marraine.

Nous vous invitons à rencontrer ce professeur le vendredi 13 novembre 2020 à la permanence qui aura lieu de 16h30 à 19h00 dans les locaux de l'I.A.T.A. rue de la Montagne, 43a à Namur.

Pour éviter de longues attentes et permettre à tous les parents de rencontrer le parrain – la marraine, nous vous saurions gré de limiter votre temps d'entretien à dix minutes. Si vous estimez que votre enfant rencontre des problèmes dont l'importance demande un entretien avec d'autres professeurs, nous vous prions de prendre rendez-vous avec le ou les professeurs concernés via le journal de classe.

En vue de l'organisation pratique de cette permanence, nous vous demandons de remettre le bulletin de participation ci-dessous au professeur responsable de ses études, soit au plus tard le vendredi 30 octobre à l'école, soit au plus tard le vendredi 6 novembre 2020, par mail.

Les mesures sanitaires seront d'application : port du masque obligatoire et gel aux entrées de bâtiments. Pour cet événement, nous limitons le nombre de participants à deux personnes par famille, soit deux adultes, soit un adulte et l'enfant concerné.

Nous comptons sur votre présence et nous vous assurons, chers parents, de tout notre dévouement.

| | | | |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|------------------|
| Didier Navez | Benoît Poncelet | Cindy Baillieux | Marylène Mathias |
| Chef des travaux d'ateliers | Sous-directeur | Sous-directrice | Directrice |

.....

BULLETIN DE PARTICIPATION

A la permanence parents-professeurs de l'I.A.T.A. du vendredi 13/11/2020 de 16h30 à 19 heures.

Ce bulletin est à remettre au parrain ou marraine à l'école **au plus tard** le vendredi 30/10 ou par mail, **au plus tard** le vendredi 6 /11/2020.

Le soussigné

Père-mère-responsable de l'élève

Classe

participera à la permanence et désire rencontrer

M(e) à H

Ne participera pas à la permanence.

Date et signature:

Ephémérides

Congés de Toussaint

du lundi 2 novembre au **mercredi 11 novembre**

Permanences et rencontres parents/professeurs

Judi 12 novembre 2020 de 16h30 à 19h (pour le premier degré, les classes de 3^{ème}, 4P et 4Q. Uniquement deux parents ou l'élève et un parent)

Vendredi 13 novembre 2020 de 16h30 à 19h (pour le 3^{ème} degré et les 4TT. Uniquement deux parents ou l'élève et un parent)